



**ATTESTATION D'EXAMEN CLINIQUE DEVANT ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT DE
BOVINS DESTINÉS À L'ABATTOIR DANS UNE ZONE RÉGLEMENTÉE SUITE À UN
FOYER DE DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE (DNCB)**

Arrêté n°70-2025-10-11-0001

Déterminant une zone réglementée à la suite d'un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)
RÈGLEMENT (CE) N°1/2005 DU 22 DÉCEMBRE 2004 relatif à la protection des animaux
pendant le transport et les opérations annexes

À COMPLÉTER PAR LE VÉTÉRINAIRE AYANT RÉALISÉ L'EXAMEN CLINIQUE DES ANIMAUX

N° EDE :

Nom et adresse du lieu de détention des animaux :

Catégorie : Gros bovin – Veau – Génisse – Broutard (rayer la/les mentions inutiles)

N° d'identification

Attestation d'examen clinique

EXAMEN CLINIQUE: Lieu :, Date et heure:

☐ J'atteste que les animaux visités, comprenant ceux désignés ci-dessus, ne présentent pas de signe clinique évocateur de DNCB.

Remarque(s) :

Fait à (lieu) :

Le (date et heure) :

Nom/prénom du vétérinaire :

N° de téléphone(s) :

Signature et Cachet du vétérinaire :